

Malgré ses engagements climatiques, l'Union européenne relance les centrales à charbon

Plusieurs Etats membres, dont la France, ont annoncé la prolongation ou la remise en route de centrales à charbon qui avaient été fermées afin de répondre aux enjeux climatiques.

Par [Marjorie Cessac](#) - 31 08 2022

[les livraisons déclinantes de gaz russe.](#)

Dès la fin juin, la coalition du chancelier Olaf Scholz a donné son feu vert au redémarrage de vingt-sept centrales à charbon, et ce jusqu'en mars 2024. Cette décision, qui contrevient à la lutte contre les gaz à effet de serre, le gouvernement allemand n'est pas le seul à l'assumer.

Au sein de l'Union européenne (UE), nombre de pays – Autriche, Italie, Pays-Bas, France – ont annoncé leur volonté de prolonger ou de relancer des centrales déjà fermées afin de tenter de passer sans encombre les prochains mois. « *C'est désastreux mais c'est un mal nécessaire si l'UE veut éviter, au mieux, des coupures cet hiver* », concède Simone Tagliapietra, expert en énergie au centre de réflexion Bruegel. A condition, toutefois, met-il en garde, « *que ce recours ne se fasse que très ponctuellement, un ou deux hivers, pas plus, et à très faible dose* ».

Selon plusieurs think tanks, réactiver ces centrales en Europe pourrait générer entre 100 térawattheures (TWh) et 200 TWh supplémentaires – soit un quart ou la moitié du parc nucléaire français en 2019, en temps normal. Ce qui est loin d'être négligeable.

Les centrales à charbon...

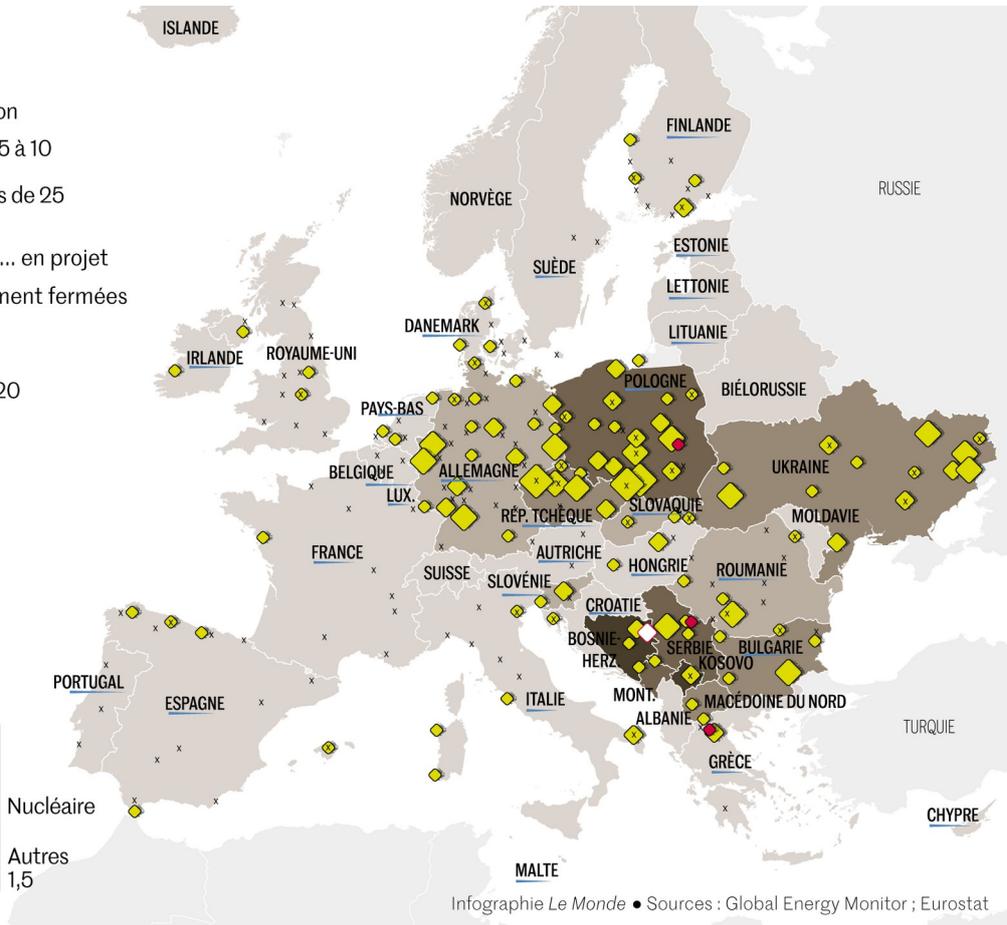
- ◆ ... en activité
- ◇ Moins de 5 ◇ De 5 à 10
- ◇ De 10 à 25 ◇ Plus de 25
- ◆ ... en construction ◇ ... en projet
- x ... fermées ou partiellement fermées

Part du charbon dans le mix énergétique du pays, en 2020

- Plus de 50 %
- De 35 à 50 %
- De 20 à 35 %
- De 10 à 20 %
- Moins de 10 %

Mix énergétique de l'UE27, en % en 2020

	Energies renouvel.		
Pétrole 34,5	17,4	12,7	Nucléaire
Gaz 23,7	Charbon 10,2%		Autres 1,5



(107

ko)

« Si on retire 40 % de la production d'électricité à partir de gaz, soit le ratio correspondant aux importations de gaz russe en 2021, la moitié pourrait être comblée à court terme par un recours plus important à la production des centrales à charbon, l'autre moitié par des réductions de la demande d'électricité, la prolongation de centrales nucléaires existantes et l'accélération du développement des renouvelables », détaille ainsi Nicolas Berghmans, expert à l'Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri) sur les questions d'énergie.

A rebours de l'histoire récente

Dans ce contexte, [la France n'exclut pas de recourir à la centrale de Saint-Avold](#) (groupe GazelEnergie, filiale d'EPH, dont le PDG, Daniel Kretinsky, est actionnaire indirect du Monde), en Moselle, qui pourrait venir compléter celle de [Cordemais \(Loire-Atlantique\)](#), la seule à fonctionner aujourd'hui. Voté en juillet, le projet de loi sur le pouvoir d'achat comprend un cadre juridique visant la réouverture du site mosellan. Le texte prévoit le relèvement des plafonds d'émissions de gaz à effet de serre en cas de « menace sur la sécurité d'approvisionnement en électricité », à la condition, toutefois, de « compenser » ces rejets.

L'écoute de ce podcast est susceptible d'entraîner un dépôt de cookies de la part de l'opérateur de la plate-forme de podcast. Compte tenu des choix que vous avez exprimé en matière de dépôts de cookies, nous sommes contraints de bloquer la lecture de ce podcast. Si vous souhaitez écouter ce podcast, vous devez nous donner votre accord pour ces cookies en cliquant sur « Accepter ».

« Plutôt que d'acheter la même électricité produite à base de lignite, ce qui serait encore plus polluant que le charbon utilisé en France, mieux vaut rouvrir notre centrale », justifie-t-on au cabinet d'Agnès Pannier-Runacher. Ces derniers mois, l'Hexagone a dû importer de l'électricité, notamment d'Allemagne, dont une partie était à base de charbon.

Cette décision va à rebours de l'histoire récente, les Etats membres de l'UE s'étant engagés à sortir de cette énergie très émettrice de CO₂, mais qui représente encore 11 % du mix énergétique des Vingt-Sept. « A l'exception de la Pologne, tous les pays concernés ont acté la sortie du charbon, rappelle Neil Makaroff, chargé du dossier au Réseau Action Climat. Y compris la Roumanie, la République tchèque ou la Bulgarie, même si les horizons – respectivement 2030, 2033 et 2038 – paraissent très lointains. »

Ces six dernières années, plus de la moitié des centrales à charbon européennes ont mis la clé sous la porte ou annoncé leur fermeture. Une chute de la production qui, bien qu'elle ait été accompagnée d'une baisse de la consommation, s'est soldée par une plus grande dépendance de l'UE, notamment de l'Allemagne et de la Pologne, à l'égard de la Russie.

[Privés du charbon russe, pour lequel un embargo est entré en vigueur le 10 août](#), les Européens se tournent désormais vers les Etats-Unis (17,5 % de la houille de l'UE au premier semestre), l'Australie, l'Afrique du Sud et l'Indonésie. Un acheminement toutefois coûteux en termes financier et climatique, d'autant que d'autres obstacles surgissent dans la réactivation de cette activité.

« Un signal très inquiétant au niveau international »

Avec le temps, certaines centrales ont vu leurs infrastructures se gripper, voire rouiller, tandis que le secteur peine, comme ailleurs, à retrouver de la main-d'œuvre. Au Havre (Seine-Maritime), par exemple, certains élus, y compris communistes, avaient plaidé pour la relance de la centrale, mais celle-ci, fermée depuis trop longtemps, aurait été trop coûteuse à redémarrer.

Un autre facteur pèse sur le coût d'exploitation de ces usines. En raison de l'existence du système ETS – le marché carbone européen –, chaque tonne de CO₂ émise par une centrale se paie cher, autour de 90 euros la tonne. « Par ce biais, l'UE a instauré une forme de “taxe sur les profits charbonniers”, explique Thomas Pellerin-Carlin, directeur du centre énergie de l'Institut Jacques Delors. Ce n'est pas une solution miracle, mais plutôt une sorte de filet de sécurité qui limite la casse pour le climat. »

Dès lors, l'UE parviendra-t-elle à se passer, comme prévu, du charbon pour produire de l'électricité d'ici à 2030 ? En Allemagne, Robert Habeck, le ministre de l'économie et de la protection du climat, parle de « mesure transitoire ». Tandis qu'au ministère français de la transition énergétique, on évoque une « décision réversible ».

En attendant, « si l'on s'en tient à la seule production d'électricité, 100 TWh à 200 TWh représentent l'émission de 100 millions à 200 millions de tonnes de CO₂ », évalue M. Berghmans. Soit, dans le cas de la fourchette basse, « presque un quart des émissions de la France et 5 % de celles de l'UE ». Même si, tempère-t-il, les émissions de CO₂ liées au gaz déclinent du fait de sa moindre consommation.

Au-delà des chiffres, « il s'agit d'un signal très inquiétant au niveau international, regrette Neil Makaroff. Alors que l'Europe a porté la décarbonation de l'économie, les plus gros émetteurs de la planète, comme la Chine et la Turquie, peuvent désormais nous rétorquer : “Vous voyez, finalement, ce n'est pas un si mauvais modèle que cela !” »

